

Extrait du registre des  
délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 25 janvier, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 19 janvier 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 19 janvier 2021.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÈTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÉCHE, Angélique MOUROCO.

**Ont donné pouvoir :**

- Pascal BILLARD à Patrick BILLARD
- Nathalie COLLIBEAUX à Valérie DESQUESNE
- Nathalie BOUILLARD à Florence DUQUESNE
- Najat LEMERAY à Sylvain GASCOIN
- Hervé PONDEMER à Sylvain DELANGE
- Sandrine SIMÉON à Laëtitia BOISSEE

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20210125-21\_02980-DE  
Date de télétransmission : 28/01/2021  
Date de réception préfecture : 28/01/2021

**Absentes excusées :** Anne ROELANDT et Nadine LECHATTELLIER

<b>Nombre de conseillers</b>	<b>Vote</b>	<b>Nature de l'acte : 6-1-3</b>
- en exercice : 29	à l'unanimité	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 21	- pour : 29	28 JAN. 2021
- votants : 27	- contre : 0	Publication le :
	- abstention : 0	28 JAN. 2021
Secrétaire de séance : Patrick FENOUIL		
Le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020 a été adopté à l'unanimité		

**DÉL.2021/005 - Remise sur l'abonnement aux commerçants non-sédentaires pendant la deuxième période de confinement de novembre 2020**

Pendant le deuxième confinement, certains commerçants, qui sont « abonnés » au marché de la ville, n'ont pas pu venir en raison de la nature de leur activité ; ils n'étaient pas considérés comme commerces essentiels.

Aussi, il est proposé d'opérer une remise sur l'abonnement correspondant à cette période et pour les montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

Nom et prénom	N°	Désignation	Mètres	Px m.linéaire 0,80€	x 4 jeudis	-20%	TOTAL
SA JAMOTTE Vire	8	Motoculture	9	7,2	28,80 €	5,76 €	23,04 €
OZENNE Thierry	60	Jeans et pull	8	6,4	25,60 €	5,12 €	20,48 €
LIENARD Stéphanie	9	Produits d'entretien	4	3,2	12,80 €	2,56 €	10,24 €
HEUZE Ghislaine	4	Maroquinerie	8	6,4	25,60 €	5,12 €	20,48 €
DELALANDE Christophe	105	Jeans et polaire	9	7,2	28,80 €	5,76 €	23,04 €
LOGIS VERT	35	Poêle à granulés	8	6,4	25,60 €	5,12 €	20,48 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **AUTORISE** les remises aux commerçants non-sédentaires comme indiquées ci-dessus
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Pour extrait conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 25 janvier 2021

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

